



Les travaux de terrassement sont en cours.

© Yann Gachet - Ville de Poitiers

Nouveau parc paysager aux Montgorges

Futur poumon vert dans la ville, le parc des Montgorges sera livré en juin. Une étape dans le développement de cet écoquartier labellisé.

Grand Poitiers et la Ville poursuivent avec la Société d'équipement de Poitou (La SEP) l'aménagement du quartier des Montgorges. Étape importante, le parc des Montgorges sera inauguré en juin. La création de cet espace paysager d'1 ha a nécessité 6 mois de travaux et un investissement qui dépasse 1 M€. Ce lieu de nature en ville sera ponctué zones boisées, de vergers, d'arbustes ornementaux. Un terrain de basket 3x3 y verra également le jour en juin.

UN PARC À VIVRE

Le parc des Montgorges sera situé, à 2 pas de la nouvelle école de Montmidi. Viendront s'ajouter progressivement 550 logements. Tous répondront au label écoquartier en matière de transition écologique et de qualité de

vie, autour de 3 valeurs principales : mixité, accessibilité, paysage. Certains critères invariants, définis par Grand Poitiers et la Ville avec l'aménageur La SEP, seront demandés aux promoteurs concertés : pour le côté paisible, des respirations vertes telles que squares, placettes et venelles piétonnes ; pour limiter la circulation automobile et libérer l'espace, un parking en silo ; une stratégie bas-carbone avec des logements raccordés au réseau de chaleur urbain ; des matériaux biosourcés et une conception bioclimatique pour remplacer la climatisation. Dès cet automne, une pépinière éphémère sera dédiée à la culture de végétaux destinés à l'aménagement paysager des futurs logements. Des plantations devraient aussi améliorer la qualité paysagère des logements existants. ●

Dans le chrono

- **Juin 2024**
livraison du parc d'1 ha et du terrain de basket 3x3
- **Fin septembre 2024**
nouvelle réunion de concertation auprès des habitants
- **Hiver 2024**
premières plantations dans la pépinière éphémère de 2 000 m²
- **Fin 2026**
livraison estimée des 1^{ers} programmes de construction d'habitat

Du risque à la résilience

Séisme, inondation, canicule, attentat, pandémie... Poitiers peut être exposée à divers risques. En cas de crise, la Maire assure la sauvegarde de la population. La prévention et la gestion de ces événements est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et chaque citoyen. La Ville de Poitiers construit aujourd'hui la résilience de demain au regard des vulnérabilités du territoire et de l'emballement climatique.

Prévenir, gérer, sauvegarder

Face à la multiplication des crises et des chocs, la Ville de Poitiers anticipe, adapte, mobilise l'intelligence collective pour inventer des solutions. L'enjeu ? Préserver et améliorer durablement la qualité de vie des Poitevins. La mission Prévention, gestion de crise, résilience (PGCR), créée en 2022, réalise notamment un travail transversal et prospectif. « *L'emballement climatique nous amène à des situations de plus en plus incertaines. Nous devons nous préparer pour minimiser l'impact des risques* », pose Karim Lapp de la PGCR.

FALAISES À LA LOUPE

Un diagnostic sur les falaises de Poitiers est mené depuis un an. Il est confié par la Ville au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Celui-ci inventorie les données liées aux parcelles, analyse l'état

En chiffres

25 km

de falaises à Poitiers.
Près de 90 % sont
sur le domaine privé.



À l'îlot Tison, le Clain peut monter très haut.

des falaises et établit une hiérarchisation des actions à mener pour assurer la sécurité de tous. À bord d'un ULM, des levés photographiques viennent d'être réalisés. Ils serviront à modéliser finement la géométrie des falaises. Les propriétaires concernés seront destinataires des prescriptions émises. Ainsi, ils pourront prendre les mesures de sécurité qui s'imposent, car leur responsabilité est engagée en cas d'accident. Outre la végétation qui peut altérer la compacité de la roche, l'alternance récurrente de sécheresses et de fortes pluies augmente le risque de chutes de blocs. De son côté, la Ville a réalisé des travaux de sécurisation pour conforter la stabilité du surplomb rocheux de La Chaise de Gargantua, aux Dunes.

CONTRE LES COLÈRES DES RIVIÈRES

À Poitiers, les inondations sont un phénomène fréquent. La Ville sensibilise, informe, notamment via l'alerte Vigicrues, installe des passerelles et de la signalisation. Un nouveau Plan de prévention du risque inondation (PPRI) est en cours d'élaboration. Karim Lapp : « *Il sera marqué par des évolutions réglementaires importantes. Ce qui relevait jusqu'à présent de la préconisation en zone inondable deviendra prescription.* » Les ponts, ouvrages d'art particulièrement exposés en cas de crues, font l'objet d'une surveillance étroite et d'un entretien régulier. La réfection du Pont-Neuf, détérioré, s'inscrit dans cette exigence de sécurité. ●



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

Action et transmission

Les bénévoles des associations de sécurité civile de Poitiers, la Croix-Rouge, Action sauvetage et la Protection civile assurent des missions de secours aux personnes, lors d'événements et en cas d'urgence. Rencontre avec Agathe Marcellaud, bénévole secouriste à la Croix-Rouge.

Agathe est secouriste bénévole depuis 5 ans, et depuis le début de l'année, directrice locale de l'antenne Secourisme et urgence de Poitiers, qui compte une soixantaine de bénévoles. « *J'avais envie de venir en aide aux autres, et en même temps, il y a un peu d'adrénaline* », confie Agathe. Avec une formation paramédicale et des parents eux-mêmes bénévoles, l'engagement associatif est venu très tôt. La complémentarité des actions sociales et de secours de la Croix-Rouge l'a également motivée. Son rôle de secouriste ? Être présente sur les postes de secours lors d'événements publics, sportifs et festifs, mais aussi intervenir dans des cas d'urgence comme des inondations, des incendies ou des attentats. La formation au secourisme, à destination du grand public et des bénévoles, est également au cœur des missions de la Croix-Rouge. « *C'est en étant préparé qu'on sait comment réagir face à un risque*, précise Agathe. *C'est aussi vrai pour appliquer les gestes de premiers secours qu'en cas d'inondation.* » ●



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

Un Papi à la page

Pour mieux anticiper, réagir et se protéger contre les crues, il y a le nouveau Papi, comprenez le Programme d'actions de prévention des inondations de la Vienne et du Clain. Les nouveautés concrètes ? Un diagnostic de vulnérabilité du bâti exposé va être proposé fin 2024 aux habitants et aux acteurs économiques. Il permettra de connaître les travaux à réaliser pour le sécuriser : placement des prises électriques en hauteur, création d'un accès au toit pour s'y réfugier, équipement d'un batardeau... Pour les particuliers, le diagnostic sera gratuit et les travaux pourront être financés jusqu'à 80 %. ●

→ papi@grandpoitiers.fr
ou 05 49 30 23 10

Le saviez-vous ?

Savoir réagir

Que faire en cas de tremblement de terre ? Quelles précautions adopter si le Clain déborde à côté de chez moi ? Le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) recense les outils, ressources et bons réflexes de sécurité en cas de risque majeur. Il est accessible sur poitiers.fr.



Le concours de brancardage sera un temps fort de l'événement.

© Yann Gachet - Ville de Poitiers

Fêter la résilience

Pour sa 2^e édition, la Journée citoyenne de la résilience mobilise les habitants autour d'un programme de festivités pour sensibiliser à un sujet très sérieux : la prévention des risques. **Samedi 6 avril**, dès 10h30, place Leclerc, les associations de sécurité civile et le SDIS 86 présentent leurs missions. Ils animent plusieurs ateliers sur les gestes qui sauvent, sur la localisation de balises de détresse aéronautique. Le SDIS 86 invite les enfants à un parcours « petit pompier ». La Ville informe sur les risques d'inondation avec un stand de réalité virtuelle, une exposition photos et la présentation du Programme d'actions de prévention des inondations.

LUDIQUE ET FESTIF

Une déambulation théâtrale accompagne l'événement de 10h à 16h. À 15h, l'équipe de secours en milieux périlleux du SDIS 86 fait une démonstration. À 17h, c'est le challenge de brancardage en équipe (sur inscription sur poitiers.fr ou au 05 49 52 37 67). À la clé pour les brancardiers amateurs, sur tirage au sort, des bons cadeaux offerts par Poitiers Le Centre. En clôture de la journée, square de la République, une cérémonie suivie d'un bal public dès 19h avec le groupe Bal Lurette et le DJ Boris Viande. ●



Envie de vous plonger dans l'ambiance en vidéo ?

Rendez-vous sur la chaîne YouTube de la Ville de Poitiers.

Interviews

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE COMMUNALE DE GESTION DES RISQUES ?

Elle vise à la réappropriation de la culture du risque. Elle répond en particulier à 3 volontés. Un, il s'agit d'anticiper les risques. Deux, d'améliorer notre capacité à répondre aux situations d'urgence, notamment avec le plan communal de sauvegarde. Celui-ci permet à la Ville d'organiser les ressources pour protéger la population. Troisième volonté, la stratégie communale de gestion des risques tend à faire de la culture du risque une culture du territoire, notamment en soutenant les associations et en offrant aux citoyens les moyens d'y participer.

Léonore Moncond'huy
Maire



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

COMMENT LA RÉSILIENCE PEUT-ELLE ÊTRE UN SUJET D'ENGAGEMENT CITOYEN ?

Il faut créer une culture du risque commune pour être prêts, ensemble, à faire face aux crises de demain. Les collectivités sont confrontées à des risques majeurs, et c'est grâce à la mobilisation citoyenne qu'on peut les surmonter. Les institutions prennent leur part, mais on l'a vu durant la crise du Covid : les collectifs, les associations, les bénévoles, les antennes de quartiers sont essentiels. Il faut donc créer les conditions de cette contribution citoyenne, prendre du temps pour responsabiliser, préparer, former afin de faire face collectivement et être en capacité de résister aux difficultés.

Ombelyne Dagicour
1^{re} adjointe Démocratie locale, innovation démocratique et engagement citoyen, et Maire par intérim



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

Rénovation : qui a droit à quoi ?



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

En secteur sauvegardé

Un accompagnement technique et des aides ciblées à la rénovation des façades et menuiseries permettent de valoriser l'aspect patrimonial du bâti.

« Quand on a enlevé l'échafaudage, j'ai eu droit à des félicitations des passants. » Guillaume Delcroix a été accompagné par le service Urbanisme de la collectivité et l'architecte des Bâtiments de France, dans le ravalement de la façade et le changement des menuiseries de sa maison située Grand'rue. « En suivant le cahier des charges, il a fallu recréer un meneau et une traverse, réaliser un enduit lissé à la truelle respectant l'architecture d'époque », détaille-t-il. Des exigences précises à suivre pour obtenir les subventions de la collectivité. À noter : un partenariat avec la Fondation du patrimoine ouvre également droit à une défiscalisation (50 % du montant des travaux) ainsi qu'à un coup de pouce financier pour les travaux d'intérêt patrimonial.

Un guichet unique pour informer

L'espace Info énergie de Grand Poitiers, rue de Puygarreau, est le guichet unique France Rénov' pour être conseillé et orienté sur les aides.

→ 05 49 30 20 54 ou infoenergie@grandpoitiers.fr

Aides nationales, soutien de Grand Poitiers : plusieurs dispositifs existent pour la rénovation et l'embellissement de l'habitat. Explications.



© Claire Marquis

Refonte des aides nationales

Depuis le 1^{er} janvier, les aides de l'Agence nationale de l'habitat se sont fortement renforcées.

Sous condition de ressources, elles concernent la rénovation énergétique de l'habitat, la lutte contre l'habitat indigne et l'adaptation du logement au vieillissement (critère d'âge abaissé à 60 ans). Bon à savoir : « Pour un projet de rénovation globale, il faut désormais passer par un accompagnateur agréé par l'État, "Mon accompagnateur rénov'", signale Eugénie Gicquel, de la direction Urbanisme habitat foncier à Grand Poitiers. ●

Info en +

La Ville de Poitiers et Grand Poitiers renforcent la rénovation du parc de logement privé. 2 programmes d'aides spécifiques sont mis en place pour les logements de plus de 15 ans : le programme d'intérêt général de Grand Poitiers et les opérations programmées d'amélioration de l'habitat pour les secteurs du centre-ville et de la gare. Les aides pour la rénovation énergétique des copropriétés sont accrues. Grand Poitiers finance à 30 % le recours à un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour la définition d'un programme de réhabilitation.

→ poitiers.fr

Qu'est-ce qui change ?

Ce printemps

- Lutte contre les bacs et sacs laissés dans la rue
- Mise en place de bornes d'apport volontaire avenue de Nantes et secteur Croix-Rouge

Cet été

- Déploiement de bornes d'apport volontaire supplémentaires
- Médiation pour sensibiliser au respect des bonnes pratiques et de l'espace public
- Horaires d'été de collecte des déchets ménagers pour prémunir les agents de la chaleur

Cet automne

- **La collecte des déchets ménagers du jeudi est décalée au vendredi soir en centre-ville ; celle du lundi est maintenue**
- Rappel à tous les habitants des bonnes pratiques, sensibilisation des étudiants

Question de compétences

Grand Poitiers est responsable de la collecte des déchets. La Ville assure la propreté de l'espace public. L'installation des bornes d'apport volontaire fait l'objet d'un investissement conjoint des 2 collectivités.

Déchets : tous

La Ville de Poitiers lance un plan d'action pour une ville plus propre. À la clé ? Un panel de solutions adaptées à tous les types de détritrus et à tous les quartiers.



Chacun trouverait la ville plus belle... sans poubelles ! Le volume de déchets ramassés sur l'espace public a beaucoup augmenté. Il est passé en 1 an de 5,9 t à 14,9 t. Tirant les enseignements de cette évolution, la collectivité va modifier le calendrier de ramassage des déchets ménagers à la rentrée de septembre. Déjà, **d'autres solutions sont mises en place**, notamment l'augmentation du nombre de bornes de collecte, pour que Poitiers soit plus propre.

à l'action



Un courrier adressé aux habitants qui lui rappelle les bonnes pratiques, notamment l'obligation de rentrer son bac après la collecte. Trop souvent laissés dans la rue, ceux-ci ne doivent pas encombrer l'espace public. La Ville a décidé d'agir pour enrayer le phénomène : elle va **verbaliser les contrevenants**.

Incidivités à l'amende

Un conteneur laissé dans la rue, un dépôt sauvage ou le non-respect du calendrier de collecte sont des incivilités qui polluent le quotidien. La Ville va les sanctionner. Les agents propreté de la Ville seront assermentés et travailleront en lien avec la Police municipale.



En dehors des jours de collecte, et lors d'un départ en week-end, il ne faut pas laisser ses déchets ménagers dans la rue. Direction la **borne de collecte** des déchets ménagers la plus proche.



© Valérie Gibaud - Motion kiwi

Les bornes de collecte enterrées font déjà l'objet de passages plus réguliers des équipes propreté. Elles **vérifient leur bon fonctionnement, nettoient les abords**. L'objectif ? Rendre l'espace public plus agréable, pratique et accessible.

À VOUS DE JOUER

Comment la ville peut être **nourricière** ?

Cet article est réalisé par des seniors de l'Ehpad Marguerite Le Tillier. Ils ont participé à des ateliers d'éducation aux médias animés par Vivant.

COMMENT ACCÉLÉRER LA PRODUCTION D'ALIMENTS VARIÉS, SAINS ET LOCAUX ?

La Ville et Grand Poitiers agissent pour améliorer la donne au travers du projet alimentaire territorial (PAT). « Relocaliser la production alimentaire permet de s'adapter à des crises qui peuvent survenir. L'objectif, c'est d'être résilient », explique Vincent Huss, du pôle Filières agricoles et alimentaires durables de Grand Poitiers. Les actions du PAT visent à maintenir le nombre d'agriculteurs sur le territoire, mais aussi à faciliter leur installation et à diversifier les cultures. Différents dispositifs se mettent en place. Tout d'abord, la mise à disposition de terres par des communes pour la production de légumes. « C'est le cas de Poitiers avec le bois de Saint-Pierre où un maraîcher s'est installé. Montamisé est en train de faire la même chose. »



© Claire Marquis

FACILITER L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS

La collectivité travaille également avec Champs du partage. La structure propose des espaces tests agricoles offrant à des personnes la possibilité d'expérimenter une activité, sans prendre le risque financier de gros investissements. 3 agriculteurs en bénéficient actuellement sur le territoire. Vincent Huss : « Nous travaillons aussi à la création d'une société coopérative, la Ceinture Verte Centre Vienne. Cette structure va louer des fermes entièrement équipées à des porteurs de projets pour qu'ils puissent se lancer. » Un autre enjeu du PAT est d'accompagner les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques pour limiter l'usage de fertilisants et de pesticides.

DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Aussi, il s'agit de rendre cette production agricole accessible aux habitants, que ce soit sur les marchés, par la vente directe ou encore par la commande publique. La Ville, le CHU et le Crous grouperont bientôt leurs achats pour certains produits locaux. ●

Merci !
à **Éliane, Marie-Ange**
et **Didier** pour
leur article.





© Claire Marquis

ÇA NOUS INTÉRESSE

Petits déjeuners en classe

Des petits déjeuners sont proposés dans plusieurs écoles élémentaires. Au menu ? Lutte contre la précarité alimentaire et éducation à l'équilibre nutritionnel.

Normalement, le petit déjeuner pendant le temps scolaire est réservé aux enfants de maternelle. Dans les écoles élémentaires, la collation du matin est distribuée à la garderie. Depuis le début d'année scolaire, à l'école élémentaire Alphonse-Daudet, elle est proposée durant le temps de classe, de 8h30 à 8h45. Ce dispositif expérimental est mis en place pour répondre au défaut d'attention, causé par la faim, de certains élèves. « *Au déjeuner, les mêmes enfants pouvaient se précipiter sur la nourriture et créer un peu de chahut* », confie Sylvestre Nivet, de la restauration collective à la Ville de Poitiers.

Extension du dispositif

Les résultats de l'expérimentation étant très positifs, la collation du matin est pérennisée pendant cette année scolaire pour les élèves de l'école Alphonse-Daudet. Par ailleurs, un diagnostic mené par le rectorat de Poitiers a pointé du doigt le même problème dans d'autres établissements des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le dispositif est donc étendu, depuis quelques semaines, à 3 autres écoles élémentaires : Jacques-Brel, Charles-Perrault et Andersen.

Un buffet partagé

Piloté et financé par le rectorat, le dispositif est mis en œuvre par les services de la Ville. Un agent de la mairie prépare et assure le service de cette collation qui se présente sous la forme d'un buffet. Conçu sur un cycle de 15 jours par une diététicienne, celui-ci comporte un produit laitier, un fruit, un féculent et une boisson, de préférence de l'eau. « *Nous restons attentifs à avoir toujours un minimum de déchets* », complète Sylvestre Nivet.

20 % des apports nutritifs journaliers

Le petit déjeuner à l'école vise aussi à éduquer à un meilleur équilibre alimentaire. Il sensibilise sur l'importance d'un apport nutritionnel le matin. L'absence de petit déjeuner n'est pas toujours liée à un problème de budget. Il s'agit simplement, parfois, d'une question d'habitude. Le changement peut alors venir de l'enfant qui réclame un petit déjeuner à la maison après y avoir été habitué à l'école. ●